

# Scène ouverte : jeunes talents cachanais, venez vous produire lors de la Fête de la Musique !

(<https://ville-cachan.fr/actualites/scene-ouverte-aux-jeunes-cachanais/>)

En juin, comme chaque année, la Fête de la Musique investira le parc Raspail. Avec, cette année, une petite nouveauté : après les concerts en soirée du vendredi 19 juin, la Ville organise une scène ouverte le samedi 20 juin pour les jeunes talents cachanais. **La musique et la jeunesse seront à la fête en juin à Cachan !**

## L'appel à candidature pour la scène ouverte est en ligne

La Ville de Cachan organise **le samedi 20 juin**, à l'occasion de la Fête de la musique, une scène ouverte dans le parc Raspail. Sur la scène montée pour les concerts du vendredi, les jeunes musiciens et musiciennes /ou chanteurs et chanteuses amateurs cachanais, en groupe ou solo, sont invités à se produire et faire découvrir leurs talents lors de créneau de 10 à 20 minutes. Ce tout en bénéficiant d'une sono de pro, de personnel technique à disposition et de l'environnement verdoyant du parc Raspail.

La scène ouverte est ainsi une belle occasion offerte aux jeunes talents, débutants ou confirmés, de partager leur passion, de faire découvrir leurs compositions ou, plus simplement, de s'exprimer devant un large public et de vivre l'expérience de monter sur scène.

**Pour organiser cette Scène ouverte, la Ville lance au préalable un appel à candidature, en ligne jusqu'au 22 mai.**

## Qui peut candidater ?

La Scène ouverte s'adresse aux jeunes Cachanaises et Cachanais. Pour candidater, il faut :

- être **âgé de 12 à 30 ans**
- habiter, étudier ou travailler à **Cachan**
- être **musicien(ne) ou chanteur(se)** amateur, en groupe ou solo

Côté style de musique, ou de chant, tout les styles sont permis : musique urbaine, pop, chanson française, soul, rai, jazz, reggae, rock, classique... tout comme les DJ set. Tous les goûts sont dans la nature, et seront donc présents dans celle du parc Raspail.

Les candidats mineurs doivent obtenir au préalable une autorisation parentale pour se produire sur scène.

## **Comment candidater ?**

Intéressés et prêts à monter sur scène le 20 juin prochain ? Complétez le formulaire de candidature, disponible en ligne, avant **le 22 mai 2026**. Et n'oubliez pas de consulter le règlement.

Chaque candidat doit joindre impérativement à son dossier deux démos (vidéos ou sons) pour donner un premier aperçu de son style.

- [Formulaire de candidature pour la Scène ouverte](#)
- [Règlement 2026 de la Scène ouverte PDF 269.39 Ko](#)

## **Quand seront connus les résultats ?**

Un jury composé d'élus et d'agents de la Ville, issus du pôle jeunesse et du service culturel, se réunira après le 22 mai pour examiner avec soin chaque proposition. La sélection pour la Scène ouverte du 20 juin prendra en compte la qualité et l'originalité artistique, la faisabilité technique ainsi que l'adéquation avec l'esprit de l'événement.

Une confirmation et une proposition de créneau pour le 20 juin (entre 18h et 21h) seront envoyées aux participantes et participants retenus fin mai/début juin.

**BONNE CHANCE !**

**Pôle jeunesse et vie étudiante,  
emploi et insertion**

01 49 69 69 69

jeunesse@ville-cachan.fr